

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANSE-CITÉ - OCTOBRE 2023
(Document en constante évolution)

TABLE DES MATIÈRES

1. RECONNAISSANCE TERRITORIALE
2. MISSION, MANDAT ET VALEURS DE DANSE-CITÉ
3. PRÉAMBULE ET ESPRIT DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)
4. OBJECTIFS GLOBAUX DU PADD
5. OBJECTIFS / ACTIONS / INDICATEURS / CIBLES
6. ENGAGEMENT DE DANSE-CITÉ

1. RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Nous reconnaissons que les bureaux de Danse-Cité ainsi que les lieux où se déroulent les activités des organismes sont situés sur les terres du territoire traditionnel non cédé des Kanien'keha:ka (Mohawks). Tiohtiá:ke/ Mooniyang/ Montréal a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les multiples nations. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et tous les peuples réunis dans la grande communauté montréalaise.

2. MISSION, MANDAT ET VALEURS DE DANSE-CITÉ

Mission

Notre mission est de contribuer à l'évolution des pratiques de la danse et de la création contemporaine en soutenant les artistes en recherche, création, production et/ou diffusion.

Mandat

- Danse-Cité accompagne les artistes dans le développement et le déploiement de leur démarche artistique, de la naissance de l'idée à la présentation devant public ;
- Danse-Cité s'investit dans un travail structurel autocritique et durable pour devenir un organisme qui comprend le pouvoir et respecte la dignité et l'autodétermination des humain-es, des artistes et des travailleur-es culturel-les avec lequel-les elle entre en contact, peu importe l'origine, l'ethnie, le sexe, les capacités physiques, la taille, la religion et l'âge ;
- Danse-Cité soutient l'émergence de nouvelles écritures, la diversité des pratiques et des parcours, l'approfondissement des démarches artistiques tout autant que la rencontre et l'intégration d'autres champs disciplinaires ;
- Danse-Cité développe actuellement des activités favorisant l'accessibilité universelle aux arts.

Valeurs

- Le respect : du travail et de toute personne avec laquelle Danse-Cité est en relation, quel que soit son parcours, son orientation sexuelle, son expression de genre, ou son origine ethnoculturelle. Respect comme fondement de toute collaboration.
- L'adaptabilité et l'inclusion : aux besoins du milieu artistique et des publics, à la diversité des processus artistiques et aux enjeux sociaux tels que, mais non exclusivement, le racisme, le capacitisme, l'homophobie, la transphobie, le sexisme et la grossophobie.
- La coopération : comme force d'action.

- L'équité : envers toute personne qui œuvre au sein de l'organisme ou en collaboration avec celui-ci pour l'accès aux ressources, aux occasions, au pouvoir et aux responsabilités afin de tendre vers un environnement de vie et de travail harmonieux pour tou-te-s.
- Le courage : de ses convictions. Le courage de prendre des risques, de faire des erreurs et d'en tirer des leçons.

3. PRÉAMBULE ET ESPRIT DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent Plan d'action en matière de développement durable a été rédigé suite aux demandes des différents bailleurs de fonds.

Dans une première phase de travail, Danse-Cité et le Studio 303 se sont réunis afin de réfléchir ensemble, d'harmoniser et d'explicitier leurs gestes, dans un désir global de meilleures pratiques. C'est au terme de plusieurs séances de travail et de la mise en commun des ressources de chacun des organismes que les principales actions déjà en vigueur ont pu être recensées et que les objectifs des années à venir ont pu être exposés. Les spécificités des missions des deux organismes étant différentes sous maints aspects, Danse-Cité et le Studio 303 ont décidé de déposer chacune leur propre plan d'action.

Le plan d'action de Danse-Cité reprend beaucoup de gestes pré-existants; et en ajoute certains, afin de rendre nos pratiques plus responsables et respectueuses de leur environnement. Ce plan d'action se veut réaliste et respectueux des ressources humaines et financières de Danse-Cité. Il est le point de départ d'un long processus évolutif et sera actualisé en réponse aux enjeux environnementaux, sociaux que le monde rencontrera au fil des années à venir. Nous nous engageons à rester alertes, à l'écoute et empathiques pour bâtir un futur respectueux et durable.

Inspiré par des démarches similaires dans d'autres domaines professionnels, ce plan d'action est pensé pour répondre plus particulièrement aux enjeux qui touchent les activités de nos organismes dans le secteur culturel.

Enfin, ce document ne se veut ni parfait ni fini. Les suggestions sont toujours les bienvenues (à administration@danse-cite.org)

4. OBJECTIFS GLOBAUX DU PADD

La Loi sur le développement durable du Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec contient 16 principes. Nous avons identifié 5 principes qui sont reliés aux sphères des activités et réalités de notre organisme et à partir desquels nous élaborons les objectifs et actions en matière de développement durable, ainsi que leurs indicateurs et cibles.

Nous avons rassemblé et ordonnancé les principes suivants :

1. Protection de l'environnement / Production et consommation responsable
2. Santé et qualité de vie
3. Équité et solidarité sociales
4. Participation et engagement
5. Accès au savoir

5. OBJECTIFS / ACTIONS / INDICATEURS / CIBLES

PRINCIPE 1.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Objectif 1: Minimiser les déchets numériques		
Action 1	Classer les dossiers/documents dans les courriels et les nuages numériques	
	Indicateur	Limitation des espaces de stockage clouds utilisés
	Cible	Réduction de 10 à 20%
Action 2	Compresser les documents lourds (ex. pdf)	
	Indicateur	Limitation des espaces de stockage clouds utilisés
	Cible	Réduction de 10 à 20%
Action 3	Mettre sur disque dur les photos et vidéos, ainsi que les docs archivés (eg. compta)	
	Indicateur	Tri des documents photos et vidéos et exportation sur un disque externe
	Cible	1 fois / an
Action 4	Supprimer les courriels non-essentiels au fil du temps, ainsi que les doublons de fils de conversations, en particulier ceux avec des pièces jointes	
	Indicateur	Nombre de séances de ménage numérique
	Cible	1 fois par an
Action 5	Mettre à jour les bases de données en ligne	
	Indicateur	Nombre de séances de ménage numérique
	Cible	1 fois par an

Objectif 2: Encourager les pratiques écoresponsables au bureau et auprès des équipes artistiques		
Action 1	Favoriser les achats et utilisations de matériel usagé	
	Indicateur 1	Nombre de listes de références fournies aux équipes artistiques
	Cible	1 liste de références fournie à chaque artiste invité-e de la saison
	Indicateur 2	Nombre de formations d'éco-responsabilité offertes à l'équipe au bureau
	Cible	1 formation/an
	Indicateur 3	Prédilection d'achat de matériel usagé
	Cible	75%

Objectif 3: Réduire l'impact environnemental - énergie/déplacements		
Action 1	Payer la taxe carbone (vols, trains)	
	Indicateur	Nombre de paiement de taxe carbone
	Cible	Chaque déplacement
Action 2	Encourager marche/vélo/scooter électrique/transport collectif auprès des employé·e·s, des contractuel·le·s et des artistes	
	Indicateur 1	Évaluation annuelle des employé·e·s
	Cible	1 évaluation / an
	Indicateur 2	Consultation des artistes et des contractuel·le·s
	Cible	1 consultation / an
	Indicateur 3	Nombre d'espaces intérieurs pour vélos
	Cible	1 espace intérieur pour vélos
Action 3	Encourager marche/vélo/scooter électrique/transport collectif auprès du public	
	Indicateur	Nombre de sondage à l'occasion des spectacles
	Cible	2 à 3 sondages par saison
Action 4	Contrôler et limiter la consommation de chauffage, climatisation et autres équipements	
	Indicateur 1	Nombre de thermostats intelligents
	Cible	Tous les thermostats du bureau
	Indicateur 2	Fréquence de réduction du chauffage
	Cible	Tous les soirs

Objectif 4: Réduire l'impact environnemental - nourriture		
Action 1	Favoriser les partenariats avec des fournisseurs (traiteurs) locaux	
	Indicateur	Pourcentage de traiteurs locaux
	Cible	Au-delà de 80%
Action 2	Être proactif·ve en matière de compost et de recyclage	
	Indicateur 1	Taux de mise en valeur des matières résiduelles (MR)
	Cible	Atteindre un taux de mise en valeur résiduelle de 80% au bureau
	Indicateur 2	Fiche information à propos des matières compostables et recyclables
	Cible	1 fiche information

Objectif 5: Réduire l'impact environnemental - papier		
Action 1	Privilégier le papier écoresponsable pour les impressions	
	Indicateur	Fréquence des partenariats avec imprimeries locales
	Cible	À chaque production
Action 2	Engager la réflexion à propos des programmes de soirée format papier, versus version numérique	
	Indicateur	Fréquence des cellules de réflexion
	Cible	À chaque production
Action 3	Éviter le gaspillage	
	Indicateur	Quantité résiduelle des affiches, programme et affichettes
	Cible	Moins de 10% du nombre total.
Action 4	Encourager les imprimeries locales	
	Indicateur	Fréquence des partenariats avec imprimeries locales
	Cible	À chaque production

**PRINCIPE 2.
SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE**

Objectif 1: Offrir un environnement de vie saine et productive en s'assurant du bien-être des travailleur-e-s culturel-le-s et des artistes		
Action 1	Favoriser l'accès à des ressources de médiation interne et/ou externe	
	Indicateur	Fréquence de présentation de la politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement et la discrimination
	Cible	À chaque signature de lettre d'entente
Action 2	Assurer une écoute active envers les artistes	
	Indicateur 1	Fréquence de l'écoute active
	Cible	À chaque rencontre
	Indicateur 2	Consultation auprès des artistes
	Cible	1 consultation / an
Objectif 2: Assurer une gouvernance bienveillante		
Action 1	Mise en place de formations au sein du CA	
	Indicateur	Nombre de formations
	Cible	1 formation par année
Objectif 3: Assurer la protection de la santé		
Action 1	Avoir une politique d'annulation d'activités	
	Indicateur	Résolution rapide en cas de maladie ou autre raison d'annulation
	Cible	Résolution en une semaine
Objectif 4: Favoriser la rétention des employé-e-s		
Action 1	S'assurer du bien-être des employé-e-s	
	Indicateur	Calcul du taux de satisfaction des employé-e-s
	Cible	1 évaluation / an. Retours positifs/satisfaction de la part des employé-es
Action 2	S'assurer du bien-être des contractuel-le-s	
	Indicateur	Réunions post-mortem
	Cible	Chaque entente de collaboration

**PRINCIPE 3.
ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALES**

Objectif 1: Valoriser le rôle des artistes et des professionnel-le-s de la culture		
Action 1	Promouvoir le rôle et le statut de l'artiste au sein de la communauté artistique et de la société en général	
	Indicateur	Nombre de représentations au sein de comités sectoriels
	Cible	Minimum 1 comité / employé-e / an
Action 2	Promouvoir le travail des artistes dans le respect de leurs valeurs	
	Indicateur	Fréquence des soumissions du matériel promotionnel pour approbation
	Cible	À chaque production

Objectif 2: Favoriser l'Inclusion (diversité sociale, capacitaire, artistique à tous les niveaux de la gouvernance, des équipes, des fournisseur-e-s au sein de nos activités)		
Action 1	Diffuser la politique pour promouvoir la civilité et prévenir le harcèlement et la discrimination	
	Indicateur	Fréquence de présentation de la politique
	Cible	À chaque signature d'entente de collaboration
Action 2	Favoriser la discrimination positive au sein de l'équipe du CA et de la programmation	
	Indicateur	Fréquence des discriminations positives
	Cible	À chaque embauche
Action 3	Participer à des formations, comité, panel, cercle de réflexion	
	Indicateur	Nombre d'activités
	Cible	Minimum 1 activité / an / employé-e
Action 4	Inclure les personnes aveugles et semi-voyantes dans le développement des projets d'audiodescription et le développement des autres activités	
	Indicateur	Fréquence de consultation
	Cible	À chaque projet d'audiodescription
Action 5	Mise en place d'une grille tarifaire équitable paritaire	
	Indicateur	Nombre de mise à jour de la grille tarifaire
	Cible	1 fois / an
Action 6	Créer des tarifs accessibles	
	Indicateur	Fréquence de la mise en place de la grille tarifaire
	Cible	À chaque année

Objectif 2: Favoriser l'Inclusion (diversité sociale, capacitaire, artistique à tous les niveaux de la gouvernance, des équipes, des fournisseur-e-s au sein de nos activités)		
Action 7	Assurer que le co-commissariat soit assumé par une personne racisée et d'une autre génération que celle de la direction artistique et générale	
	Indicateur	Profil de la personne
	Cible	Personne racisée et d'une autre génération
Action 8	Former des technicien-ne-s issu-e-s de la diversité	
	Indicateur	Nombre de personnes formées
	Cible	1 personne / 2 ans

Objectif 3: Offrir et encourager les projets et activités en faveur de l'accessibilité universelle		
Action 1	Créer des projets favorisant l'accessibilité universelle	
	Indicateur	Nombre de projets
	Cible	6-7 projets / an
Action 2	Assurer la transparence des procédures d'accès aux lieux	
	Indicateur	Nombre de majoration des informations sur le site web
	Cible	1 fois / an
Action 3	Créer et participer à des comités d'information, de développement de pratique auprès du secteur et des personnes aveugles	
	Indicateur	Nombre de comités
	Cible	4 fois / an

Objectif 4: Assurer une vigie des bonnes pratiques		
Action 1	Assurer une réflexive soutenue entre la DAG et une ressource externe	
	Indicateur	Fréquence des discussions
	Cible	1 fois / semaine
Action 2	Diffuser le code éthique pour les employé-e-s et contractuel-le-s	
	Indicateur	Fréquence de la présentation du code éthique pour les employé-e-s et contractuel-le-s
	Cible	À chaque signature de contrat ou d'entente de collaboration

PRINCIPE 4.
PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Objectif 1: Partage de ressources		
Action 1	Mettre à disposition d'un espace de travail collaboratif et flexible pour la communauté artistique et culturelle	
	Indicateur	Nombre de bénéficiaires
	Cible	30 bénéficiaires / an
Action 2	Prêter ou louer des équipements à la communauté artistique et culturelle (tapis de danse, matériel technique...)	
	Indicateur	Nombre de bénéficiaires
	Cible	5 bénéficiaires / an

Objectif 2: Soutenir et accompagner le développement professionnel des artistes selon de nouveaux modes		
Action 1	Créer des plateformes alternatives aux modes de financement de spectacles	
	Indicateur	Nombre de plateformes
	Cible	1-2 / an

Objectif 3: Favoriser les projets, rencontres et ateliers collaboratifs		
Action 1	Mettre en place de tables rondes, conférences et ateliers	
	Indicateur	Fréquence des activités
	Cible	1 activité tous les 2 ans
Action 2	Mettre en place de projets de médiation culturelle	
	Indicateur	Fréquence des projets
	Cible	1 projet / an
Action 3	Soutenir les artistes dans leur processus de demande de subvention	
	Indicateur	Nombre de demandes soutenues
	Cible	Au besoin

**PRINCIPE 5.
ACCÈS AU SAVOIR**

Objectif 1: Maintenir une équipe aiguisée avec les compétences adéquates, en constante actualisation des connaissances		
Action 1	Favoriser l'accès aux formations des employés en dédiant une enveloppe monétaire spécifique par personne	
	Indicateur	Nombre de formations par personne
	Cible	1 formation par personne / an
	Cible	Au besoin

Objectif 2: Offrir des outils de sensibilisation aux membres de la communauté à propos du fonctionnement de l'organisme		
Action 1	Rendre accessible aux artistes les modes d'accompagnement de Danse-Cité	
	Indicateur	Fréquence du partage des modes d'accompagnement
	Cible	À la première rencontre avec chaque artiste de la programmation
Action 2	Mettre en place une consultation des équipes de production	
	Indicateur	Nombre de consultation
	Cible	1 consultation / an
Action 3	Mettre en place une consultation du milieu	
	Indicateur	Nombre de consultation
	Cible	1 consultation du milieu par cycle de 4 ans
Action 4	Partager les modes de fonctionnement et valeurs de l'organisme et en assurer la transparence sur le site web	
	Indicateur	Nombre de majorations des informations sur le site
	Cible	1 fois / an
Action 5	Publier et diffuser le rapport annuel	
	Indicateur	Fréquence de la publication du rapport annuel (site web et newsletter)
	Cible	1 fois / an

Objectif 3: Assurer une transparence des méthodes de travail et prises de décisions auprès de l'équipe		
Action 1	Communiquer de façon transparente au sein de l'équipe	
	Indicateur	Nombre de lac à l'épaule
	Cible	1 fois / an

6. ENGAGEMENT DE DANSE-CITÉ

L'esprit de ce plan d'action en est un de collégialité et d'apprentissages partagés. Nos équipes et conseil d'administration appellent donc aux échanges et au partage d'expertises afin de nourrir notre réflexion. Certainement incomplet et imparfait, ce document vise à se mettre en action avec des engagements clairs, tout en veillant à identifier les failles qu'il comporte à travers un travail d'autoéducation et une ouverture face aux retours du milieu. Ainsi, nous souhaitons encourager d'autres organismes à mettre en avant leurs engagements même si ceux-ci sont modestes ou encore en chantier. Il sera ainsi possible de cultiver collectivement un regard critique, d'avoir une meilleure compréhension des enjeux actuels en matière de développement durable et de développer des outils variés pour encadrer la mise en pratique de nos valeurs.

Par ailleurs, cette politique se veut accessible. En la rédigeant, nous avons évité l'utilisation d'un langage technique spécialisé.

Considérant le contenu de plan d'actions en matière de développement durable, Danse-Cité s'engage à :

- Appliquer la politique à travers tous ses projets;
- Sensibiliser les membres du personnel, les partenaires et notre clientèle au plan d'action;
- Diffuser largement le plan d'action, notamment sur son site web à partir de décembre 2023. <https://danse-cite.org/>;
- Adopter les mises à jour de la politique, au besoin, aux réunions de son conseil d'administration tout au long de l'année 2023-2024 et subséquemment, via les recommandations de l'équipe de gestion de Danse-Cité.

Contact:

Danse-Cité

3680, rue Jeanne-Mance, bureau 426 - Montréal (Québec) - H2X 2K5

Tél. : (514) 525-3595

Direction artistique et générale: sophiecorriveau@danse-cite.org

Direction administrative: administration@danse-cite.org

Direction du développement et des communications: communication@danse-cite.org

Site : www.danse-cite.org